

7^e Agent sécurité

La formation d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité t'apprendra à

- connaître l'organisation et les missions des différents secteurs liés à la sécurité (police, armée, établissements pénitentiaires, pompiers, etc.) ;
- acquérir une bonne condition physique, une meilleure maîtrise de soi, les techniques de défense et d'esquive ;
- connaître la législation à propos des institutions belges et de la légitime défense ;
- améliorer sa communication verbale et non verbale, apprendre à gérer des conflits ou des personnes sous influence de produits psychotropes ;
- comprendre un interlocuteur et être capable de lui répondre en néerlandais/anglais
- utiliser les différents logiciels (Word, Excel, PowerPoint, etc) ;
- synthétiser une situation et en rédiger le rapport

7^e Agent sécurité

Formation commune	7 ^e
Français	2h
Religion	2h
Éducation physique	2h
Option	
Psychologie appliquée	4h
Communication	2h
Bureautique	2h
Éducation physique appliquée, techniques d'esquives	4h
Législation	4h
Technologie du métier	7h
Activité complémentaire néerlandais ou anglais	2h
Activité complémentaire français	2h
Total/semaine	33h

7^e Agent sécurité



Institut La Madeleine

Assistant(e) aux métiers de la prévention et de la sécurité



La formation d'assistant aux métiers de la prévention et la sécurité offre une préparation efficace pour une carrière dans la police, l'armée, les pompiers, etc. Elle permet également de travailler dans le secteur public (service public fédéral) ou privé (hôpitaux, commerces, banques, ...)

Inscriptions :

De 9h à 12h et de 14h à 17h
les 2 premières semaines de juillet
et la deuxième quinzaine d'août,
du lundi au vendredi.

ULM La Madeleine

rue de La Madeleine, 29 7500 Tournai

Tél.: +32(0)69/88 96 00

www.ulm-tournai.be



La formation d'Assistant(e) aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité (AMPS)



Diplômes obtenus au terme de la formation :

- Attestation de compétence générale agent de gardiennage
- Attestation de formation de base gardien de la paix
- Attestation de steward de football
- Diplôme de secourisme d'entreprise
- Diplôme de 7° TQ assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité
- Qualification 7°TQ assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité

Conditions d'admission :

- ▶ Avoir 18 ans pour la fin d'année scolaire
- ▶ Avoir obtenu son CESS
- ▶ Présenter une carte d'identité valide (belge pour les candidats police et de l'Union Européenne pour l'obtention des attestations agent de gardiennage et gardien de la paix)
- ▶ Fournir un extrait de casier judiciaire vierge de moins de 6 mois
- ▶ Avoir un certificat médical d'aptitude physique pour les sports d'endurance et de self-défense



Plus d'informations ?

info@ulm-tournai.be

